

Interpréter l'Épître aux Hébreux, en commençant par les lecteurs

Pour beaucoup, Hébreux est un livre difficile à interpréter. La plus grande difficulté réside peut-être dans l'interprétation des cinq passages d'avertissement (2:1-4; 3:7-4:13; 6:1-8; 10:26-39; 12:25-29). De nombreux commentaires les considèrent comme des avertissements adressés aux non-croyants parmi les lecteurs. Ils considèrent ainsi que le public visé par ces avertissements est celui qui professe la foi sans la posséder. Mais cela est-il cohérent avec les preuves du texte lui-même ? La plupart des commentateurs s'accordent à dire que le reste du livre s'adresse clairement aux croyants. Existe-t-il une disparité apparente entre les lecteurs qui sont l'objet des passages d'avertissements, et la manière dont ils sont adressés, et la manière dont sont adressés les lecteurs des autres passages dans le reste de l'épître ?

Preuves extérieures aux avertissements

Le bon sens veut que l'épître soit adressée à des croyants, comme la plupart s'y accordent. Il n'y a pas grand-chose à dire à ce sujet. En dehors des avertissements, les lecteurs sont appelés « frères » (10:19; 13:22) et « frères saints » (3:1). Il leur est dit des choses qui ne peuvent s'appliquer qu'aux chrétiens (cf. 3:1; 6:9; 5:12; 10:24-25). Il est à noter que tous ces éléments apparaissent peu avant ou après les sections d'avertissement.

Par ailleurs, la nature des exhortations du chapitre 13 montre qu'elles sont manifestement destinées aux croyants. Il n'y a aucune tentative de les appliquer à deux groupes différents. En fait, dans toute l'épître, les passages d'avertissement ne sont jamais introduits par une transition qui indiquerait que l'auteur porte son attention sur un groupe différent au sein du lectorat. Laisser entendre le contraire est artificiel et perturbe donc le flux du texte.

Preuves tirées des avertissements

Nous allons maintenant examiner la manière dont l'auteur s'adresse aux personnes averties. Son langage indique clairement qu'il s'agit de chrétiens.

1. L'auteur s'adresse à eux en utilisant des pronoms à la première personne du pluriel, ce qui montre qu'il s'identifie à eux en tant que croyants (« nous » en 2:1,3; 3:14,19; 4:1,2,3,11; 6:1,3; 10:26,30,39; 12:28).
2. Ils sont également appelés « frères » (3:12). Tout comme dans les sections sans avertissement, cela montre clairement leur position commune dans la famille de Dieu.
3. Ils ont cru (4:3; 10:39). Cela indique une foi sans réserve en Christ comme Sauveur. Il n'est pas dit qu'ils ont presque cru ou qu'ils ont cru de manière insuffisante.
4. Ils ont une confiance chrétienne (3:14; 10:35). Il s'agit de l'assurance qu'ils ont des bienfaits des dispositions du Christ. Il leur est donc dit de tenir bon (3:14; 4:14; 10:23) et d'endurer (10:36) dans cette confiance.
5. Ils risquent de renier leur foi. Ils ne l'ont pas encore fait, mais ils pourraient être « entraînés » (2:1), se « détourner du Dieu vivant » (3:12), « tomber » (6:6), « revenir en arrière » (10:39) ou « se détourner » (12:25). Un tel langage exige un point de départ à partir duquel ils peuvent tomber. Le seul point de départ dans l'épître est Jésus-Christ et la confession qu'ils lui témoignent.

Number 15

6. Ils sont encouragés à entrer dans le repos de Dieu (4:11) et à tendre vers la maturité (6:1). Comme dans l'Ancien Testament, le « repos » ne se réfère pas seulement à la réception de la promesse de Dieu, mais à la joie qu'elle provoque. Il s'agit d'un privilège réservé aux croyants, tout comme la possibilité d'une croissance vers la maturité spirituelle.
7. Ils ont souffert pour leur foi après avoir été « éclairés » (10:32-34). Ils ont pu supporter cette persécution parce qu'ils savaient qu'ils avaient des richesses au ciel (10:34).
8. Il ne leur est jamais dit de croire au Christ, ce à quoi nous nous attendrions s'ils étaient non-croyants. Ce serait une aberration de la part de l'auteur que d'omettre cela. Par contre, il souligne que l'épître a été écrite pour exhorter ou encourager les lecteurs (13:22).
9. Ils sont décrits comme ayant fait l'expérience des bénédictions qui accompagnent la foi en Christ. La preuve la plus convaincante se trouve en 6:4-5 : Ils ont été « éclairés », ont « goûté au don céleste », ont « eu part au Saint-Esprit » et ont « goûté à la bonne parole de Dieu et aux puissances du monde à venir ». Toute tentative d'appliquer ces descriptions à des non-croyants force le texte au détriment d'une bonne exégèse et du simple sens de la langue. Ils ont également « reçu la connaissance de la vérité » (10:26), ont été « déclarés saints » (10:29), « connaissent » Dieu (10:30), ont été « éclairés » (10:32) et, par voie de conséquence, sont appelés « justes » (10:38).
10. L'auteur leur livre des analogies de l'Ancien Testament qui, dans le passé et maintenant dans le présent, s'appliquent au châtement que Dieu inflige à son peuple. Il cite en 3:16, le Psaume 95 concernant les rachetés sortis d'Égypte ; ce passage s'applique donc manifestement aux lecteurs rachetés. En 10:30, la référence à Deutéronome 32:36 parle de Dieu jugeant « son peuple ». Le fait que cela s'applique aux croyants est évident en 10:31, où il est question de la perspective de tomber entre les mains de Dieu. Ils ne peuvent pas tomber hors de ses mains.
11. Ils sont exhortés à « rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec piété » (12:28), ce qui est impossible pour les non-croyants.
12. Ils peuvent envisager une perspective de récompenses conditionnées par leur persévérance et leur obéissance fidèles. Ils peuvent être « compagnons de Christ » (3:14), entrer dans le repos de Dieu (4:9,11), avoir au ciel « des richesses meilleures et qui durent toujours » (10:34), recevoir « une grande récompense » (10:35) et « recevoir un royaume » (12:28).

Conclusion

Il est évident, tant dans la nature générale de l'épître que dans les avertissements eux-mêmes, que l'auteur s'adresse à des chrétiens. Il n'est pas nécessaire de considérer les destinataires des avertissements comme des non-croyants. Ce n'est pas du salut dont ils ont besoin, mais d'une endurance fidèle. Il s'agit manifestement de croyants juifs qui sont tentés de masquer leur christianisme par le judaïsme, ou de carrément revenir en arrière, en raison de la menace de persécution.

La raison pour laquelle tant de personnes interprètent ces avertissements comme s'adressant aux non-croyants est probablement due à la sévérité des jugements menacés, en particulier ceux qui mentionnent le feu. La mention du feu doit-elle automatiquement sous-entendre la menace de la damnation éternelle ? Absolument pas ! Mais il s'agit là d'une autre étude [voir le no. 34].

Nous qui croyons, prenons à cœur à la fois les exhortations à croître dans notre confession du Christ et les mises en garde contre la négligence de cette croissance. Toute l'épître aux Hébreux peut s'appliquer à nous.